

# LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

---

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

---

---

Vol. III

Avril 1898

No 11

---

---

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

---

## AU POINT DE VUE SPIRITUEL

---

Nous avons déjà dit, ici même, qu'il faut se garder de ne voir dans la dévotion à saint Antoine que le côté matériel. Il est parfaitement sûr, en effet, qu'en suscitant à notre époque cette rénovation de la confiance envers son grand Serviteur de Padoue, la Providence ne s'est pas occupée principalement d'offrir un moyen facile; pour celui-ci, de retrouver son porte-monnaie perdu; pour celui-là, d'obtenir une situation de chef de gare; pour un autre, de guérir d'un rhumatisme douloureux. Les secours précieux que les pauvres reçoivent de l'œuvre du Pain, ce n'est pas encore là l'unique fin que notre miséricordieux Père du Ciel s'est proposée en poussant les foules aux pieds du célèbre Thaumaturge.

Avant tout, la dévotion à saint Antoine, comme toutes les autres dévotions, a pour fin principale le bien spirituel de ceux qui la pratiquent. On peut même dire que, toutes choses égales d'ailleurs, plus les personnes qui invoquent ce grand Saint se prêtent volontiers à cette amélioration spirituelle, qui doit être pour elles le fruit principal de leur dévotion, plus elles ont de chances d'obtenir les grâces ou faveurs temporelles qu'elles lui demandent.

Et ne les voit-on pas, ces bénéfices d'ordre spirituel que chacun peut retirer de la dévotion antonienne ? Donnons-en ici un court aperçu.

Vous demandez à saint Antoine une faveur que vous désirez ardemment : ce sera, par exemple, la préservation d'un grand dommage temporel, ou le retour à la santé d'un père ou d'une mère que la mort tient presque déjà.

Eh bien, plus vous avez à cœur d'être exaucé, plus vos supplications s'élèvent ardentes et sincères.—Voilà déjà chez vous le penchant à la prière, la ferveur même. N'est-ce donc rien ? Sans compter que cette préoccupation de la prière pourra bien ne pas être passagère, mais devenir chez vous une habitude, c'est-à-dire la piété. Nous pourrions ajouter que la prière ne reste jamais sans résultats : elle n'est pas toujours exaucée de la façon que l'on voulait, mais elle obtient toujours au moins un accroissement de la grâce chez la personne qui prie.

Pour mieux obtenir d'être exaucé, vous promettez de venir au secours des âmes du purgatoire ou de donner du pain aux pauvres de cette terre.—Voilà, n'est-ce pas ? que vous pratiquez la charité, la plus grande de toutes les vertus. En supposant même le cas où, n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez, vous n'accomplissez pas les œuvres de miséricorde que vous avez promises, vous avez néanmoins pratiqué la charité au moment où vous avez promis conditionnellement de les exécuter.

Qui ne sait que, lorsqu'on demande une faveur à quelqu'un, il est de la plus élémentaire sagesse de ne rien faire qui puisse lui déplaire ?—Donc, si vous désirez vraiment obtenir la grâce que vous sollicitez, vous évitez le péché, qui déplaît souverainement à Dieu et à ses Saints ; et, par contre, vous tâchez, pour leur être agréable, de mieux remplir tous vos devoirs. Voilà, certes, des bénéfices spirituels d'une très haute valeur.

Mais il arrive que saint Antoine met bien du temps à vous exaucer, et même qu'il ne vous exauce pas du tout.

—Que faites-vous alors ? Vous savez bien qu'il faut attendre patiemment l'heure où vous serez exaucé; la prière, revêtue de ses conditions implique aussi toujours la soumission à la volonté de Dieu qui, pour notre plus grand bien, refuse parfois de se rendre à nos demandes.—Patience, résignation, ce sont là encore de belles vertus, que la dévotion à saint Antoine nous fournit bien des occasions de pratiquer.

Or, si les œuvres spirituelles appellent une augmentation de la grâce dans l'âme qui s'y dévoue, elles correspondent aussi à un accroissement de mérites pour la vie éternelle.— Voilà encore autant de profits qui découlent de la pratique de notre chère dévotion.

Sans rechercher si la dévotion à saint Antoine ne produit pas encore d'autres fruits de sanctification, reconnaissons, à la simple lumière des quelques considérations que nous venons de faire, qu'elle est vraiment productive de grands avantages spirituels. Ayons pour elle une estime encore plus prononcée, et pratiquons-la avec un zèle toujours croissant. Mettons nos soins à la répandre autour de nous, et par là nous augmenterons de plus en plus le trésor de mérites dont nous devons avoir à cœur de nous faire précéder dans l'autre vie.

## Histoire de saint Antoine de Padoue

### CHAPITRE X

#### Saint Antoine fête l'Assomption à Toulouse

1225

*(Continué de la page 112)*

On était à la veille de l'Assomption. Pour Antoine plus que pour tous les autres, cette fête était remplie de dévotion et d'amour. Il était né au milieu du chant des anges louant MARIE triomphante (1). Son enfance s'était

(1) AZEVEDO, lib. I, cap. I.

passée près du sanctuaire consacré, à Lisbonne, à honorer l'Assomption de la très sainte Vierge (1). Pour le Mineur portugais était-il une solennité plus chère et plus vénérée ?

A cette époque, la France se servait, depuis une ordonnance de Charlemagne (2), du martyrologe d'Usuard. Deux passages, reconnus depuis comme apocryphes, mais attribués alors, l'un à saint Jérôme, l'autre à saint Augustin, laissaient des doutes sur l'Assomption en corps et en âme de MARIE Immaculée (3). Quelques rares écrivains avaient émis l'opinion que la sainte Vierge avait été soustraite à la mort, et c'est sans doute pour combattre cette idée qu'Usuard avait introduit dans son Martyrologe des lignes bien contraires à l'honneur de notre divine Mère. ' L'Eglise, disait-il, ne s'est pas prononcée sur l'Assomption corporelle de la sainte Vierge, elle préfère une sage réserve à des légendes apocryphes (4). "

Antoine connaissait ce passage. Le doute qui s'y rencontrait était des plus douloureux à son cœur. Avec saint Grégoire, saint Pierre Damien, saint Bernard et un grand nombre de Pères, il tenait pour certain, comme devait l'enseigner plus tard saint Thomas, que le Seigneur JÉSUS, qui, trois jours après son crucifiement, était ressuscité des morts, avait voulu associer à son triomphe éternel le corps immaculé dont il avait reçu la vie, et qu'uni à l'âme, ce corps très pur de sa Mère était monté glorieusement au ciel. Il aimait à se rappeler, aux pieds de la très sainte Vierge, que cette dévotion des peuples remontait aux premiers âges de l'Église, qu'elle était antérieure à saint Grégoire (590) et même à saint Gélase (492) (5). Plus antique encore que celle de la Nativité, " on en trouve, dit saint Augustin, des

(1) ANAVEDO, lib. I, cap. 1.

(2) AZEVEDO, dissertations XXXI.

3) AZEVEDO, lib. I, cap. XII. — (4) *Id.* — (5) *Id.*

vestiges si anciens qu'on peut la considérer comme de tradition apostolique (1).”

L'Ordre Séraphique est le porte-drapeau de Notre-Dame des Anges et, dans cette glorieuse famille, Antoine est le beau lis privilégié de la Reine. En cette vigile de l'an 1225, il se sentit plus que jamais le cœur épris de zèle et de tendresse pour sa toute-puissante Mère!

Pendant qu'il l'exalte dans son âme, la cloche du couvent appelle au chœur les fils de FRANÇOIS. C'est l'Office du matin (2) et, dans cette vigile, on doit lire à Prime, selon l'usage, ce martyrologe d'Usuard qui répugne aux croyances du serviteur de la sainte Vierge.

C'est une épine trop dure pour ce cœur si tendre et si dévoué à la Mère de JÉSUS. D'un autre côté, Antoine était toujours ce Religieux exemplaire qui, pour ne pas manquer à la Règle, avait obtenu à Montpellier l'insigne prodige de se trouver à la fois dans la chaire de la cathédrale et dans le chœur de son couvent. Que fera-t-il donc en cette nouvelle épreuve? Il prie et appelle à son secours les chœurs des Anges et leur Reine.

Le ciel tout entier le considère avec délices. Sa divine Protectrice vient mettre elle-même un terme à l'angoisse de son serviteur. Les phalanges qui l'entourent envahissent l'humble cellule du Frère Mineur. Elles s'emparent des facultés d'Antoine; il ne peut plus bouger, l'âme domine le corps, l'extase le transfigure. Ce contact avec les esprits célestes le dispose à une faveur plus grande encore et soudain c'est la Reine du ciel qui se montre à Antoine. Non seulement elle lui apparaît et par sa seule vue enchaîne auprès d'elle le Frère Mineur, terminant la lutte par un ravissement involontaire; mais sa voix virginale vient ajouter aux délices de son serviteur, en même temps que ses paroles confirment à jamais sa croyance.

*(A suivre.)*

(1) AZEVEDO, lib I, cap. XII.

(2) D'après AZEVEDO, lib. I, cap. XII.

## Une pensée consolatrice

“Un des signes de la réprobation, c'est de réussir en tout dans les affaires temporelles, d'obtenir sur-le-champ les richesses convoitées”

Ce sont les propres paroles de saint Antoine de Padoue. Nous les dédions à ceux de ses dévots qui ne l'invoquent précisément que pour des choses temporelles, lui demandant d'intervenir dans des questions financières, loteries, etc. . . et s'étonnent de n'être pas exaucés !

*(L'Echo de St François et de St Antoine de Padoue.)*

### Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Rapport du No de Mars : \$207.15	
Mme J-B. Picard, Willimantic, Conn.....	1.00
Mme J. McDougall, Goderich, Ont ....	.25
Un ami de saint Antoine.....	1.00
Un curé, X.....	1.00
Un abonné. Carleton.....	.20
Mme B. F., St-Remx(Napierville).....	.25
Mme V. F., St-Albert.....	1.00
Mme L. Roy, St-Georges, Windsor.....	.25
Mme M. L. Desjardins, St-Laurent.....	.25
Mme A. Dumouchel, Rapide de L'Orignal.....	.25
M. M. Girard, Fraserville .....	1.50
M. Eug. Caron, Tadoussac.....	1.00
M. l'abbé V. Thos Lauzé, Lac Etchemin.....	.25
E. B. P., Québec.....	1.00
Mlle Michaud, Ste-Anne de Lapocatière.....	1.00
Mme Chs Bédard, Richmond Station.....	.52
Mme Ed. V., Ange-Gardien.....	.25
Mme Damase Leblanc., St-Norbert (Man.)... ..	.25
Mme N. Gagnon, St-Pierre, I.O.....	.25
Mme Alf. Angers, Lowell, Mass.....	.25
Une abonnée, St-Jérôme(Lac St-Jean.).....	.25
Une abonnée, Ste-Agathe(Lotbinière.).....	1.00
Mme W. Lalonde, St-Clet.....	.25
E. S., St-Ambroise, Jeune-Lorette.....	.10
E. F., St-Nicolas, Lévis.....	.75

\$221.22

	\$221.22
Mlle K. Flynn, Percé.....	.25
Mme N. Forest, St-Jacques, Québec.....	.25
Une abonnée.....	.25
Mlle M. B., Montréal.....	.25
Une abonnée, Chicoutimi.....	.25
Mme Tremblay, Ste-Anne de Beaupré.....	1.00
Mlle M., Napierville.....	1.00
Mme J. Wallace, Windsor, Ont.....	.50
Une jeune personne, Chicoutimi.....	.50
M. G. Guillot, St-Roch de Québec.....	.25
M. Er. Chouinard, Québec... ..	1.00
Une obligée de S. Antoine, Hébertville.....	1.00
Mme Louis Mongeon, Québec.....	1.00
Une abonnée, St-Calixte de Somerset.....	1.00
Mme Edg. Bherrer, Malbaio.....	1.00
Cong. N.-Dame, Beauport.....	.50
Mlle L.J., Berthier (en bas).....	.10
Mme Pierre Gagnon, Riv. Trois-Pistoles.....	.72
Anonyme.....	.75
Une abonnée, St. Johnsbury, Vt., U. S.....	.75
Dme Pierre Gauvreau, Québec.....	5.00
Une abonnée, St-Gervais.....	.25
Une institutrice, Ste-Blandine.....	.10
Mlle R.A. Leclerc, New Auburn, Me.....	1.00
Mme A. Rioux, Burlington, Vt.....	.75
Une abonnée, St-Simon.....	.25
Mme R. Joly, Ste-Anne de Beaupré.....	.50
	\$ 241.39

## Extraits de notre correspondance

### QUATRE PROCÈS RÉGLÉS À L'AMIABLE

SAINT-GEORGES DE BEAUCE.—“ Grâce à l'intervention de saint Antoine de Padoue, quatre *procès des plus ruineux* ont été réglés à l'amiable par les parties intéressées.

“De plus, par l'intercession du bon Saint, j'ai obtenu le règlement d'une affaire très importante.

“Gloire, honneur et reconnaissance au bon saint Antoine !”

*J. D. Michaud, Ptre.*

## UN JEUNE HOMME DIT SA RECONNAISSANCE À S. ANTOINE

L'ISLET.—J'ai dix-neuf ans. Te te ma vie, j'ai souffert, tantôt d'une chose, tantôt d'une autre. Il fallait pourtant que je gagne ma vie ! Je me suis décidé, avec l'avis de mes parents, de prendre un métier. Or, dans ces dernières années, j'étouffais de douleurs asthmatiques, et je devais renoncer à mes entreprises. Les médecins, trouvant bien rapides les progrès de la maladie, ne m'annonçaient rien de bon. Je tournai alors mes regards vers S. Antoine; et, entre autres promesses que je lui fis, s'il m'obtenait ma guérison, se trouvait celle de tout dire dans votre intéressant *Messageur*.—Eh bien, je suis parfaitement guéri, je travaille, et je n'éprouve plus aucun malaise. Actions de grâces soient rendues à S. Antoine !

*Emile Bernier.*

## SAUVÉS D'EMBARRAS FINANCIERS

Saint Antoine et les âmes du purgatoire ayant été priés pour le succès d'un marché, et les prières ayant été exaucées, la promesse de faire publier le fait dans le *Messageur de Saint-Antoine* doit être remplie.

Du coup une famille, qui se trouvait depuis longtemps dans de grands embarras, a été mise dans une excellente condition de bien-être ; et plusieurs autres personnes en bénéficiaient pareillement.

On a espéré en saint Antoine, on l'a prié et le bon Dieu a exaucé. Grâces soient rendues à Dieu, et béni soit saint Antoine, qui s'est montré avocat invincible ! Nombreuses sont les personnes qui ont promis du pain aux pauvres, et qui viennent déposer leur témoignage de reconnaissance écrit aux pieds de saint Antoine dans l'église St-Jean-Baptiste de LYNN, MASS.

*J.-B. Parent, Ptre.*

## EXAUCÉS D'UNE FAÇON INATTENDUE

CHICOUTIMI.—Une personne fut atteinte, il y a deux mois, d'une maladie qui faisait redouter à sa famille un dénouement des plus tristes. On craignait que le malade vint à s'ôter la vie, tant ses souffrances morales étaient cruelles. La famille recourut avec confiance au bon saint Antoine, et, après quatre neuvaines consécutives, elle obtint un dénouement tout à fait inattendu, mais qui, dans les circonstances, valait mieux que la guérison. La mort la plus édifiante vint, à la fin de la quatrième neuvaine, mettre un terme aux affreuses souffrances de ce pauvre malade. Grâces en



furent rendues au bon saint Antoine, qui dans cette circonstance a accordé à ceux qui l'ont prié plus qu'ils ne demandaient.

*Un ami de saint Antoine.*

RÈGLEMENT D'UNE AFFAIRE IMPORTANTE

Bic. — Je viens remercier le bon saint Antoine de m'avoir obtenu par sa puissante intercession le règlement d'une affaire très importante qui devait nécessairement venir en procès ; après avoir promis le don d'une statue de saint Antoine au sanctuaire de ma paroisse et dix piastres ( \$ 10. 00 ) pour l'œuvre du Pain des pauvres, ainsi que la publication dans le *Messenger*, l'affaire s'est enfin réglée, grâce à ce puissant protecteur. Je le remercie aussi de m'avoir soulagée dans une maladie très grave; et comme je ne suis pas encore parfaitement guérie, je lui demande de me continuer sa bienveillante protection.

*Mme Dr A. A. L.*

SAINT ANTOINE A FAIT RETROUVER LA LETTRE PERDUE

QUÉBEC.—Permettez-moi de venir joindre mon faible tribut de gratitude aux nombreux témoignages de reconnaissance dont le *Messenger* est toujours rempli, et de m'abonner au *Messenger*. J'ai promis de prendre cet abonnement, si je retrouvais une lettre d'argent qui était perdue depuis le 3 de décembre dernier. Je n'ai pas plutôt fait cette promesse que, dès le soir même, j'ai reçu la nouvelle que ma lettre était retrouvée avec son contenu.

Je vous avoue franchement que c'est véritablement un miracle.

Mille remerciements à saint Antoine de Padoue.

*H. G.*

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs spéciales : *Mme D. P.*, Chicago, Ill.—*Mme M. R.H.*, Malbaie (Ch.)—*C. A. G.*, Ptre. Sherbrooke.—*Une abonnée*, St-Barrabé.—*M. L. P. R.*, Lowell, Mass.—*Mme J. L. D.*, St-Charles (Kent.)—*C. H.*, Ste-Rose.—*Un abonné*, St-Alban.—*Mme B.M.*, Sherbrooke —*Une petite fille de S. Antoine*, Petit-Matane.—*J. & M. B.*, Québec.—*Une abonnée*, Glens Falis.—Trois grandes faveurs, *D. M.*, Lawrence, Mass.—*Une abonnée*, St-Lin des Laurentides.—Trois faveurs, *Mme*

J. A., St-Jean l'Évangéliste (Bonav.)—Miss M. B., Montréal.—*Une abonnée*, St-Nicolas (Lévis.)—I. R., St-Arsène (Tém.)—W. L., Lévis.—Mme A. R., Rimouski.—Mme J. P., St-Anselme.—*Une jeune personne*, Chicoutimi.—Mme B., Chicoutimi.—Mme N. A., Carleton Ouest.—W. B., St-Théophile (Champlain.)—E. C., Québec.—Mme E. L., St-Paulin.—Deux faveurs signalées, *Une abonnée*, Château-Richer.—Mme I. S., Mongenais.—*Une abonnée*, Querry (Bonav.)—E. L., St-Ehrem d'Upton.—F. G., St-Thomas d'Aquin (St-H.)—Mlle D. P., Rivière-Moisie.—*Une abonnée*, X.—C. d'Albany, Montréal.—*Une abonnée* Yamachiche.—Mlle R. A. L., X.—*Une abonnée*, Ste-Anne de Kent, N-B.—X., X.—X., Pierreville.—S. L., St-Cœur de Marie.—J. V., St-Cœur de Marie.—D. F. F., Halifax, N.S.—C. D., Joliette.—C. A., St-Bonaventure.—J. B. C., St-David d'Yamaska.—*Une abonnée*, St-Simon.—O. M. F., Chicoutimi.—Mme X., St-Gervais.—*Deux abonnées*, St-Gervais.—Mme V. R., St-Ignace de Kent, N-B.—Mme G. L., Bécancour.—Mme E. T. F., Ste-Marie (Beauce.)—O. M., Fall River, Mass.—M. F., Boise, Idaho—*Deux faveurs*, Mme P. C. L., Château-Richer.—Mlle E. G., Shelbrooke.—J. P., Thetford Mines.—*Un abonné*, l'Islet.—*Une servante de saint Antoine*, Somerset.—X., Ste-Justine de Newton.—X., Essex.—G. G., St-Roch de Québec.—J. A. M., O. M. I., Manitoba.—*Une abonnée*, Papineauville.—*Une abonnée*, Malbaie.—Mme S. G. B., Trois-Rivières.—X., St Ubalde.—Sr Ste-V., Biddeford, Me.—Mme S. P., Marlboro, Mass.—N. L., Côte St-Paul—P. D., St-Ubalde.—*Une abonnée*, Ste-Agathe (Lotb.)—*Quatre faveurs*, *Une abonnée*, Percé.—Mme N. F., St-Jacques.—Mme J.-B. J. et A. G., Petit-Cap (Gaspé)—*Un abonné*, St-Jean.—Mme Vve T. R., Trois-Rivières.—*Une abonnée*, N.-D. de Lévis.—*Deux faveurs*, Mme A. T. F., Tadoussac.—*Une abonnée*, Taunton, Mass.—*Un prêtre*, Hosp. St-Benoît.—*Une abonnée*, Champlain.—H. T., St-Fidèle.—Mme Vve J.-B. C., St-Pie (Bagot.)—H. L., Isle-aux-Oies.—*Une abonnée reconnaissante*, St-Eugène.—*Famille L. G.*, Boston, Mass.—A. L. et J. L., Pointe-Claire.

**Guérisons** : Lavaltrie, *Un dérot à S. Antoine*.—Sandy Bay, M. S. V.—Mme P. L., Métis.—F. R. C., Malbaie (Ch.)—*Deux guérisons*, *Une abonnée*, St-Barnabé.—A. P. M., St-Raphaël.—*Une lectrice du "Messager"*, Burlington, Vt.—X. Petit-Matane.—*Une abonnée*, Fraserville.—J. L., Longtinville, Ont.—*Une abonnée*, Ste-Croix.—A. C., Willimantic, Conn.—J. M. W., Grenville, P. Q.—*Une abonnée*, Montréal

—*Mme A. B.*, St-Elphège, P. Q.—*X.*, Napierville.—*Mme W. L.*, St-Clet (Soulanges).—*E. B.*, St-Etienne de Beauharnois.—*X.*, Phenix, R. I.—*Une abonnée*, Querry (Bonav.)—*C. V.*, St-Félix du Cap-Rouge.—*Mlle A. P.*, Rivière-Moisie.—*Mlle D. P.*, Rivière-Moisie.—*Mme E. L.*, Marinette, Wis.—*Mlle R. A. L.*, X.—*Une abonnée*, Ste-Anne de Kent, N.-B.—*Mme F. M.*, St-Etienne de Beauharnois.—*Une abonnée*, Providence.—*Mlle L. D.*, St-Joseph (Beauce).—Deux guérisons, *V. A.*, St-Jérôme (L. St-J.)—*C. A.*, St-Bonaventure.—*Un abonné*, St-David d'Yamaska.—*Deux étudiants*, Grande-Rivière (Gaspé).—*Un père de famille*, Marieville.—*G. R. P.*, Rivière-aux-Renards (Gaspé).—*Mlle D. C.*, Grande-Vallée (Gaspé).—*P. S.* St-Alban.—*Mme X.*, Lévis.—*J. L.*, St-Thomas de Pierreville.—*Mme O. J. B. C.*, West Gardner, Mass.—*Un abonné*, L'Islet.—*Une servante de saint Antoine*, Somerset.—*Une abonnée*, Papineauville.—*Une abonnée*, Malbaie.—*J. F.*, St-Ubalde.—*X.*, Montmagny.—*Mme A. L.*, St-Cyrille (Islet).—*E. P.*, Thetford Mines.—Deux guérisons, *P. D.*, St-Raymond (Portneuf).—Guérison d'une maladie opiniâtre obtenue par l'intercession du Précieux Sang et de saint Antoine, *P. H. B.*, Chicoutimi.

**Situations** : *F. D.*, New-York.—*J. A. D.*, Lévis.—*Mlle A. F.*, St-Ubalde.—*Mme P. D.*, St-Raymond (Portneuf).—

**Objets retrouvés** : *B.*, X.—*Une valise remplie de lin* gé égarée en chemin de fer, *J. C. P.*, Québec.—*Un objet de valeur*, *Une abonnée*, Trois-Rivières.—*Une abonnée*, Waterville, Me.—*Un anneau d'or*, *Une abonnée*, Petit-Matane.—*Un chapelet précieux*, *H. A. G.*, Pierreville.—*Un objet de valeur*, *Mlle X.*, Rivière-Ouelle.—*Un canif*, *Une institutrice*, Ste-Blandine.—*D. P.* Drummondville.—*Somme d'argent*, *Un abonné*, St-David d'Yamaska.—*Un objet volé*, *X.*, Rimouski.—*Une clef de porte*, *P. D.*, St-Ubalde.—*Une hague*, *C.*, Trois-Rivières.

**Règlement d'affaires importantes** : Deux procès réglés à l'amiable, *J. D. H. M.*, Ptre, St-Georges (B.)—Règlement de deux affaires importantes, *M. S. G.*, Malbaie.—*A. L.*, Bersimis.—*M. C. B.*, Chicoutimi.—Deux affaires réglées. *Une servante de S. Antoine*, Somerset.—*Un obligé de S. Antoine*, *X.*—*O. M.*, Ptre, St-Thurib (Portneuf).—*Une abonnée*, St-Vincent de Paul.—*Mme Vve J. B. C.*, É.-Pie (Bagot.)

**Faveurs diverses** : Heureux succès, *Une dévote à saint Antoine*, Ste-Anne des Monts.—Choix d'un état, *Une*

*abonnée*, Beauport.—Succès dans un examen, *Une abonnée*, St-Remi.—Obtention d'un diplôme, *X.*, St-Elzéar.—Heureuse issue d'une situation difficile, *M. E. D.*, St-Jérôme.—Nouvelles reçues de deux fils absents, *J. L.*, Longtinville, Ont.—Un heureux mariage, *Un abonné*, Lévis.—Une vente avantageuse, *Une lectrice*, Rivière-Canard, Ont.—Acquisition d'un cheval et d'une voiture, *J. J. K.*, Reading, Pa.—*Une institutrice* exaucée dans son désir de gagner la prime scolaire de \$30.—Deux enfants protégés, succès dans les affaires, et autres faveurs, *O. P.*, Rivière-Moisie.—Protection dans un incendie, *Une abonnée*, Napierville.—"Succès dans deux entreprises qui intéressaient la Religion," *N.A.G.*, Ptre, La Patrie.—Conversion d'un jeune homme, *X.*, Pierreville.—Succès d'une affaire importante, *J. B.*, Grande-Rivière (Gaspé).—Un malade a pu recevoir la Ste Communion, *Mme R C.*, Sherrington.—Achat d'une statue de saint Antoine, *X.*, Ste-Justine de Newton.—Succès dans un examen, *Mlle M. A.F.*, St-Ubalde.—Succès dans un procès, *Une abonnée*, Fall River, Mass.—Succès dans un examen et dans une école, *Un abonné*, St-Ubalde.—Amélioration d'une fontaine, *E. S.*, St-Ambroise (Québec).—Choix d'un état, *J.P.*, St-Zéphyrin.

### RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 13.—Faveurs spéciales temporelles, 39.—Situations, 14.—Affaires importantes, 4.—Guérisons, 33.—Conversions, 26.—Pères de famille, 6.—Mères de famille, 12.—Zélateurs et Zélatrices, 8.—Ecclésiastiques, 5.—Persévérance, 8.—Jeunes gens, 16.—Étudiants, 11.—Orphelins, 15.—Écoles, 4.—Entreprises, 12.—Affaires commerciales, 4.—Concorde dans des familles, 8.—Institutrices et leurs élèves, 5.—Examens, 6.—Familles, 21.—Vente de propriétés, 5.—Personnes adonnées à la boisson, 21.—Argent perdu, 3.—Personnes chères, 12.—Enfants difficiles, 18.—Vocations, 14.—Novices, 5.—Communautés, 9.—Créances, 8.—Succès dans le travail, 3.—Première communion, 10.—Force dans les épreuves, 1.—Œuvre des *Ecoles catholiques du Manitoba*.—Œuvre de la bonne presse en Canada.

Défunts: Un père de famille, *Dme St-Germain*, D. Dauphinois, *Dr Boudreau*, *Art. Lévesque*, et 7 autres défunts.

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.